



Une force collective d'animation territoriale

Le **Conseil de Développement Territorial du PETR Val de Loire Nivernais** est une association de droit privé, composée de trois collègues (représentants des entreprises, vie associative, habitants et institutions publiques). Les délégués du PETR sont désignés par les 6 intercommunalités – dont l'agglomération de Nevers - qui composent ce territoire de 151.000 habitants (70% du département de la Nièvre).

A la fois lieu de réflexion prospective, instance participative et force de propositions auprès de ses élus, ces interventions consistent en la mise en œuvre des objectifs de développement, d'accompagnement, de conseil et de financement des projets définis par le comité syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Val de Loire Nivernais. Il a pour objet de définir et de mettre en œuvre les conditions à même de favoriser un aménagement et un développement axé sur l'attractivité sur territoire. Le conseil de développement a donc un rôle d'initiateur de projets, d'assistant, d'accompagnateur et de coordonnateur sur des thématiques différentes : aménagement, filières locales, économie, service à la personne, mobilité...

Les missions sont assurées par une équipe de huit collaborateurs jeunes et dynamiques.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Val de Loire Nivernais porte 2 programmes de financements européens (LEADER) sur les périmètres Nevers Sud Nivernais au sud, et Bourgogne Nivernaise au Nord avec une enveloppe totale de 3M €.

Pour contribuer à la mise en œuvre de ces programmes, le Conseil de Développement Territorial recrute :

CDD d'1 an (transformable en CDI) - 35 heures hebdomadaires

MISSIONS

Sous la responsabilité du directeur, du Président du Conseil de Développement, des Présidents des GALs, et en collaboration étroite avec les animateurs des programmes, les missions consisteront à :

- **Aider au montage administratif et financier** des dossiers de demande de subvention (avec saisie des données dans les outils de suivi dont le logiciel Osiris)
- **Assurer le suivi administratif et financier du programme :**
 - **Réaliser l'instruction administrative et financière** des dossiers de demande de subvention en lien avec l'autorité de gestion
 - **Etablir les conventions juridiques d'attribution d'aide** en lien avec l'autorité de gestion
 - **Réaliser l'instruction des demandes de paiement** en lien avec les cofinanceurs, l'autorité de gestion et l'autorité de paiement
- **Suivre les contrôles** avec l'appui de l'animateur LEADER, de l'autorité de gestion et de l'Agence de Service de Paiement (ASP) si nécessaire.
- **Régulariser et archiver les dossiers**
- **Assurer le secrétariat des instances de gouvernance (GALs)**
- **Contribuer à l'évaluation du programme**
- **Participer au réseau LEADER** (échanges et réunions entre les GAL de la Région et/ou avec l'autorité de gestion)

Le Gestionnaire LEADER sera amené à travailler étroitement avec les autres membres de l'équipe du Conseil de Développement, notamment les animateurs des 2 programmes LEADER. Il devra aussi collaborer avec le service instructeur de l'autorité de Gestion (*Région*).

PROFIL RECHERCHE :

- De formation Bac + 2 et/ou expérience dans le domaine de l'administration/comptabilité publique
- Rigueur, sens de l'organisation et du travail en équipe
- Connaissance des collectivités territoriales et leur fonctionnement
- Maîtrise des outils bureautique (Word, Excel, Powerpoint...)
- Des connaissances sur marchés et les finances publiques seraient appréciées
- La connaissance des fonds structurels européens (LEADER, FEADER, FEDER ou autres) et du logiciel Osiris serait un plus

CONDITIONS D'EMPLOI :

CDD (1 an puis passage en CDI)

Lieu de Travail : Varennes-Vauzelles + déplacements occasionnels sur le Val de Loire Nivernais et sur le territoire régional (1 à 2 réunions de la Région/an)

Réunions occasionnelles en soirée

Permis B

Rémunération brute annuelle : 20 000 – 25 000 selon expérience

CANDIDATURE

Le candidat devra adresser :

- une lettre de motivation
- un CV.

Documents à adresser à M. le Président du Conseil de Développement Territorial du PETR Val de Loire Nivernais **au plus tard le 19 septembre 2021** :

- de préférence par mail à mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr
- ou par voie postale à :

Conseil de Développement Territorial du PETR Val de Loire Nivernais
25 rue Benoit Frachon
58 640 VARENNES VAUZELLES
Contact téléphonique : 03 86 21 20 69